

# VOILÀ POURQUOI LA RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

Lavéra, le 2 Décembre 2019

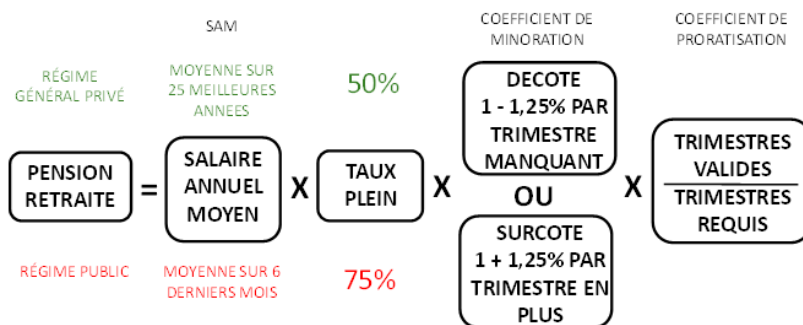
Depuis qu'il a été parachuté au pouvoir, Macron a lancé la guerre contre tout notre système de protection sociale construit après la guerre. Il est basé sur la solidarité entre les personnes qui la composent. En quelques années, il a détruit plus de droits qu'en 50 ans. Aujourd'hui, ce sont les retraites qui sont dans le viseur : il veut démolir un système solidaire construit au départ pour garantir une fin de vie honorable pour tout le monde...

## LA RETRAITE D'AUJOURD'HUI, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le système de retraite actuel est un système solidaire par répartition, il est dit "à prestations définies". **Il garantit une pension pour tous.** Le montant de la pension dépend de la durée de cotisation et de l'âge, il est calculé aujourd'hui à partir d'une référence de salaire calculée sur les 25 meilleures années pour le privé et sur les 6 derniers mois pour le public. Une durée minimale de cotisation garantit un taux plein. Un système de décote est prévu en cas de période inférieure. La mise à la retraite est possible à partir d'un âge défini par la loi (62 ans).

Les retraites d'aujourd'hui sont payées par le travail d'aujourd'hui. La génération au travail paie

FORMULE DE CALCUL POUR DÉTERMINER LA PENSION RETRAITE SELON  
LE RÉGIME PUBLIC OU PRIVÉ



la pension de celle en retraite, c'est la génération de nos enfants qui paiera la retraite de leurs parents.

**Il n'y a donc pas de capitalisation,** il n'y a pas de travail boursier de cet argent au profit des grands de ce monde. Il n'y a surtout pas de risque de crack boursier sur les caisses de retraite qui écrasera la valeur du point.

## LA RETRAITE EST UN DROIT, APRÈS COTISATION, C'EST UN DÛ !

L'accès à la retraite est un droit français. Cependant, après avoir travaillé et donc cotisé pour la retraite, **ce n'est plus un droit mais un dû** car ce sont nos salaires qui paient notre retraite.

Les retraites sont payées directement à la source par les cotisations sociales (patronales que les patrons appellent "charges", et salariales) issues de nos fiches de paie.

Les cotisations sont prélevées à partir du salaire brut et plafonnées par un montant fixé par la loi sur la sécurité sociale en fonction des besoins, comme le taux de prélèvement.

**Puisque nous la payons, personne ne touche à notre retraite !**

Le monde recherche la parité, SUD sa part de féminité... Alors Mesdames venez nous rejoindre !

## LA RETRAITE EN DÉFICIT, C'EST FAUX !

Le déficit de la retraite est un déficit médiatique, construit volontairement par le gouvernement et les puissants qu'il représente.

D'ailleurs, il y a tout juste 1 an, en 2018, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) annonçait l'équilibre financier des retraites jusqu'en 2070 ! Alors pourquoi 1 an après, on parle de déficit ?

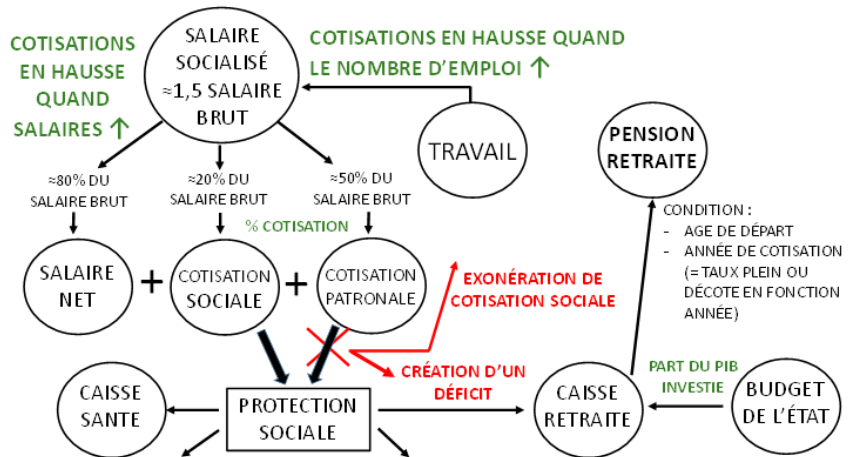
Ce pseudo déficit provient du maintien des salaires bas et du choix délibéré de baisser les effectifs publics qui crée artificiellement un déséquilibre entre actifs et retraités.

Il est aussi causé par les exonérations de cotisations sociales (2 milliards d'€) sur la prime de Noël et sur les heures supplémentaires, accordées suite au mouvement des gilets jaunes.

Bien que très populaires grâce au gain de salaire que cela génère, il faut rappeler que les exonérations de cotisations sociales provoquent la perte de la part patronale (50% de notre salaire brut) sensée payer les caisses de la protection sociale dont celle de la retraite. Au final, c'est un petit gain au regard du recul d'un acquis social !

La raison du déficit est d'autant plus fautive qu'en 2025, la dette sociale serait remboursée, donc les 16 milliards d'€ actuellement utilisés pour rembourser les marchés financiers, seront disponibles pour financer la retraite !

C'est un des montages à dénoncer par la grève 5 décembre.



## RETRAITE À POINTS, FINANCEMENT PLAFONNÉ C'EST NON ET NON !

Le système proposé est dit "à points" ou par capitalisation, il est basé sur l'achat de points à partir des mêmes cotisations qu'aujourd'hui. Ces points ont une valeur en € qui varie en fonction de l'équilibre financier entre les rentrées de cotisations et le paiement des pensions.

Cette valeur n'est garantie qu'au moment du départ, ce qui ne permet aucune projection de vie contrairement au régime actuel qui garantissait une pension fixe.

Ce système aura un financement plafonné à 13,8% du PIB. Ce 13,8% est le besoin actuel pour maintenir l'équilibre entre actifs et retraités. Hors demain, une croissance du nombre de retraités (donc des pensions) est inéluctable. Ce ne sont pas les hausses misérables des salaires ni la

création d'emplois qui vont tenir l'équilibre. **Donc la valeur du point ne pourra que baisser !**

Ce système poussera les intéressés à travailler toujours plus longtemps pour gagner un maximum de points. Faute de pension suffisante, il va conduire à l'ouverture de comptes épargne-retraite ("sur-sur-complémentaire") qui sont gérés par les groupes de la finance.

Ce système est donc ultra-bénéficiaire pour les puissants de la finance chargés de faire fructifier cet argent, non pour les cotisants avec encore des baisses de salaires liées à des cotisations supplémentaires. C'est le copié/collé des assurances vie. En cas de crack boursier ou d'erreur de placement, ce sont les retraites de toute une vie qui seront anéanties.

Le système de retraite par répartition avec un équilibre garanti par l'état est à défendre le 5 décembre !



## LA PENSION EN FONCTION DE LA CARRIÈRE, C'EST NON !

Le système proposé se base sur l'individualité et brise la solidarité. Aujourd'hui la pension est calculée différemment entre public et privé :

Pension Privé = 50% du salaire brut toutes primes confondues sur les 25 meilleures années

Pension Public = 75% du salaire hors prime sur les 6 derniers mois

Demain, c'est l'ensemble de la carrière qui sera prise en compte pour déterminer le Salaire Annuel Moyen (SAM) :

SAM Privé et Public = moyenne des salaires (primes incluses) sur l'ensemble de la carrière

Vendu dans un esprit d'égalité de traitement, il met surtout **en opposition les régimes entre le public et le privé pour mieux les diviser**. Il est bon de rappeler que dans le service public, les 6 derniers mois sont forcément les meilleurs. A cause du risque de perte d'emploi (chômage, changement de travail, fermeture d'entreprise ou licenciement), cette règle n'est pas vraie pour le privé, il est plus favorable de prendre les meilleurs années.

La prise en compte de l'ensemble de la carrière pour calculer la pension sera défavorable à toutes les personnes dont le parcours a déjà été difficile, et notamment les femmes, les personnes malades ou présentant un handicap qui sont exposées majoritairement au travail à temps partiel, à des niveaux salariaux inférieurs et à des arrêts de carrière beaucoup plus fréquents.

Les personnes les plus pauvres ou les plus faibles resteront profondément pauvres à la retraite et devront travailler toujours plus pour obtenir le minimum vital pour partir en retraite.

Le parcours de la vie n'est garanti pour personne, même les plus aisés et tout peut changer après un accident de la vie. La protection sociale et la solidarité doivent répondre à ces accidents de la vie.

**La solidarité entre les personnes est à défendre le 5 décembre**

## LA BAISSÉ DES PENSIONS DE RÉVERSION, C'EST NON !

C'est très peu médiatisé mais pourtant cela constitue une profonde attaque. Le système proposé diminue encore les pensions de réversion qui ont pourtant été déjà diminuées.

La détresse de la vie par la perte d'un être cher sera suivie d'une perte financière. Cela touchera encore plus les femmes car les hommes ont leur espérance de vie inférieure à celle des femmes.

Comme dit précédemment, la retraite est un droit mais après avoir cotisé, c'est un dû ! La baisse des pensions de réversion, c'est réduire ce qui a déjà été payé par le travail, c'est réduire les moyens d'une population qui fait fonctionner l'économie sans placement.

**Le maintien des pensions de réversion est à défendre le 5 décembre.**

## UN MINIMUM GARANTI DE PENSION À LA HAUSSE, ÇA C'EST OUI !

Réclamé depuis longtemps par les syndicats, la révision à la hausse du minimum garanti de pension est valable. Il est surtout indépendant du système à points, et en aucun cas, il ne suffit à lui tout seul à détruire le système de retraite basé sur la solidarité entre les générations.

**La mise en place d'un minimum de pension au moins égale au SMIC pour tous se réclame le 5 décembre.**



## UN COMBAT JUSTE POUR LES RÉGIMES SPECIAUX, C'EST FAUX !

Très populaire également, c'est l'argument préféré du Pouvoir pour opposer les individus entre eux ! Bizarrement, **les seuls régimes spéciaux qui seront conservés, ce sont ceux des députés ou des sénateurs comme celle du Président**, les mêmes qui demandent l'effort de tous alors qu'ils établissent et votent les déficits.

Le combat du 5 décembre, ce n'est pas la lutte pour le maintien des régimes spéciaux.

## UN COMBAT POUR UN AUTRE MODÈLE SOCIAL !

C'est le combat pour un retour à un système de protection sociale qui a fait ses preuves contrairement aux systèmes à point en échec en Suède ou en Italie, en échec sur les caisses complémentaires AGIRC/ARCO.

C'est le combat pour le maintien d'un système où l'emploi, la protection sociale, l'entraide entre les générations sont obligatoires. Le travail doit être privilégié à la force de l'âge et non pas l'inverse.

**Les jeunes sont au chômage alors que le gouvernement fait travailler les personnes de plus en plus tard**, ce qui provoque, faute d'emploi, l'entrée des jeunes dans la vie active de plus en plus tardivement alors que ça devrait être l'inverse.



**La grève du 5 décembre, c'est pour revendiquer :**

- **Le retrait de la réforme et le maintien d'un système de retraite solidaire intergénérationnelle par répartition**
- **La garantie de ce système par l'aide publique en cas de déficit**
- **Le retour à l'âge de départ en retraite à 60 ans avec une baisse de la durée de cotisation pour libérer l'emploi aux plus jeunes**
- **Le maintien du calcul de la pension de réversion déjà trop bas**
- **Le retour au calcul de la pension sur les 10 meilleures années**
- **L'arrêt des exonérations des cotisations patronales amenant des déficits**
- **L'augmentation du SMIC à 1700€ pour augmenter les cotisations**
- **L'augmentation au SMIC des minimas de pension pour vivre**

## **Le mardi 5 décembre 2019**

SUD CHIMIE se joint à l'appel des syndicats SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU, CGC et SAF

## **Toutes et tous en grève et dans la rue !**

**Appel à se porter gréviste à partir de 5h pour se rendre en masse à la Manifestation interprofessionnelle à Marseille à 10h30 au Vieux-Port.**

**Départ en bus CGT à la halle de Martigues à 9h30**

**Départ du bâtiment Formation à 9h45 (covoiturage)**

**Personnel gréviste maintenu en poste : Pas d'échantillonnage, Pas de travaux (hors arrêts), Pas d'opérations hors sécurité, Appel à la solidarité pour tous les grévistes**